

BARÈME DES HONORAIRES

TRANSACTION

MONTANT DE LA VENTE TTC

HONORAIRES TTC*

De 0 à 50 000 €..... Forfait 5 000 €

50 001 € à 100 000€..... 10 %

100 001 € à 150 000 €..... 9 %

150 001 € à 200 000 €..... 8 %

200 001 € à 300 000 €..... 7 %

300 001 € à 400 000 €..... 6 %

400 001 € à 600 000 €..... 5 %

600 001 € à 1 000 000 €..... 4 %

Au-delà de 1 000 001 €..... 3 %

Le pourcentage des honoraires est appliqué sur le prix net vendeur

* Honoraires portant sur des immeubles à usage commercial ou d'habitation et sur les terrains à bâtir. (TVA à 20% comprise)

74 rue Sainte – CS 10010 - 13284 Marseille cedex 7 – tél. : 04 860 10000 Mail : contact@pinatel.fr Site / www.pinateel.fr

